

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 SEPTEMBRE 2019

PST 2018-2024 – Objectifs et Actions

Le Programme Stratégique Transversal (PST) 2018-2024 est présenté au Conseil communal pour prise d'acte. Ce PST est constitué d'un ensemble de 220 fiches action balisant le travail de notre commune pour les 5 prochaines années.

C'est suite à un appel à projets initié par la Région wallonne, que l'idée d'un Programme Stratégique Transversal (PST) avait émergé dans plusieurs communes de Wallonie. Pour rappel, un premier PST a été implémenté dans notre commune en 2015.

Le CDLD (Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation) rendant obligatoire l'élaboration d'un PST pour la nouvelle législature, de nouveaux objectifs et actions ont donc été déterminés sur base des axes fixés dans la DPC 2018-2024.

L'objectif du PST ? Une Administration plus efficiente et résolument moderne, qui n'a de cesse de se remettre en question et de se réorganiser afin d'améliorer constamment la qualité de ses services.

Vers un développement stratégique communal

Le PST est une démarche stratégique qui a l'avantage d'énoncer et de mieux cerner les objectifs du politique et les actions concrètes mises en œuvre par l'Administration pour atteindre un but collectif, celui pour lequel les citoyens ont fait confiance à l'équipe politique dirigeante.

Cette stratégie donne une cohérence et professionnalise davantage la gestion communale.

Définition

Programme : il s'agit d'un processus continu, qui s'étend sur plusieurs années (2018 - le temps d'une législature ou plus).

Stratégique : l'Administration reprend la ligne de conduite du projet politique plébiscité et la concrétise en objectifs puis en actions.

Transversal : implique que tous les agents des services communaux, le politique et les partenaires de la Commune (le CPAS, la police, le centre culturel, les régies de quartier, les asbl,...) collaborent en suivant la même feuille de route.

Le PST se veut, avant tout, un outil de planification et de bonne gouvernance. Dans un contexte budgétaire plus qu'ardu, on comprend toute l'importance de pareil outil qui permet de visualiser et prioriser les besoins mais aussi de planifier et évaluer les efforts communaux pour les rencontrer.

Présentation & méthodologie

Fruit d'une collaboration concertée de l'Administration et du politique, le PST 2018-2024 est présenté au Conseil communal pour prise d'acte.

L'élaboration du PST repose sur une dimension participative. Les agents communaux sont pleinement impliqués dans le programme.

Afin de s'assurer de la justesse des actions et de les rectifier si nécessaire, l'Administration a créé un comité d'accompagnement et s'est dotée d'un logiciel de gestion dans lequel les objectifs et actions du PST ont été encodés et pourront être suivis.

La prochaine étape ? Prioriser les actions et budgéter chacune d'entre elles de manière plus détaillée.

LE PST en chiffres

Objectifs stratégiques :	16
Objectifs opérationnels :	56
Actions :	220

Le PST va plus loin que la déclaration de politique générale qui définit les grands axes. Il détermine toutes les actions et se veut donc résolument pragmatique.

Le PST d'Amay : les objectifs en résumé

AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION

- Etre une administration moderne qui offre des services efficaces à ses citoyens et des modalités de travail cohérentes à ses agents

GOVERNANCE

- Etre une administration qui prend en compte le bien-être de ses agents

CADRE DE VIE

- Etre une commune attrayante qui garantit à chacun un cadre de vie agréable avec un aménagement du territoire de qualité et où il fait bon vivre en toute sécurité

- Etre une commune qui développe une offre touristique durable

- Etre une commune qui développe une offre culturelle variée et accessible à tous

- Etre une commune où l'on circule facilement, en toute sécurité et selon un ensemble varié de modes de déplacement

ENFANCE ET JEUNESSE

- Etre une commune qui répond au mieux aux besoins de la population en matière d'accueil de l'enfant en dehors des périodes scolaires

- Etre une commune qui assure le développement de sa jeunesse

ACTION SOCIALE

- Etre une commune qui s'engage dans une politique sociale structurelle

LOGEMENT

- Etre une commune où le droit au logement pour tous est une réalité

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

- Etre une commune qui s'engage à éradiquer la pauvreté et à bâtir un monde plus juste et plus stable

PARTICIPATION CITOYENNE

- Etre une commune proche et reconnaissante envers ses citoyens

COMMERCE EQUITABLE

- Etre une commune qui participe au développement d'un commerce local, durable et équitable

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Etre une commune qui s'engage dans l'éco-gestion

SPORT

- Etre une commune qui développe le sport pour tous, jeune ou moins jeune, valide ou moins valide
- Etre une commune qui accueille des événements sportifs

Le PST en questions / réponses

1. Le PST favorise-t-il la participation/l'interaction citoyenne? Si oui, de quelle manière?

Le citoyen a toute sa place dans le programme car il bénéficie directement de l'amélioration des services rendus. En lisant le PST, une conscientisation des projets que la Commune met en place et des difficultés qu'elle peut parfois rencontrer, s'opère également. Le PST offre, enfin, un espace d'échanges citoyens : toutes les idées sont les bienvenues dans la mesure des contraintes de moyens humains et financiers.

La participation citoyenne est un des objectifs du PST. Elle consiste à remettre le citoyen au centre des décisions. Un nouvel échevinat a d'ailleurs vu le jour. Cette dimension participative implique d'aller à la rencontre du citoyen, de faciliter les initiatives citoyennes ou encore de l'interpeller là où il est (par le biais notamment des associations et des comités) afin que celui-ci s'implique davantage dans la recherche et la mise en œuvre de solutions.

Douze actions du PST sont ainsi prises dans ce sens. Par exemple : L'information sur le fonctionnement de structures comme le Conseil communal et la possibilité pour les citoyens de s'y impliquer en interpellant les conseillers (droit d'initiative citoyenne).

2. Un des éléments indispensable au succès du PST, ce sont les ressources financières permettant de réaliser les actions programmées. Comment le PST s'intègre-t-il au budget?

Le PST est conçu en fonction des ressources disponibles. Financièrement, il ne devrait donc pas coûter puisqu'il s'intègre dans la gestion courante des services.

Depuis 2001, Amay est sous la tutelle du CRAC (Centre Régional d'Aide aux Communes) et dans ce cadre doit élaborer un plan de gestion reprenant les mesures à suivre pour conserver, voire améliorer l'équilibre budgétaire. C'est un paramètre qui a d'ailleurs été parfaitement intégré au PST. Dans ce cadre stricte, la Commune connaît précisément les moyens dont elle dispose et respecte les balises fixées.

3. En quoi se différencie-t-il d'autres programmes ou plans déjà d'application, tels que le PCDN, le PCS, le RCU, ...?

Le PST est transversal et global. Il fédère l'ensemble des plans et programmes déjà existants.

Exemple : Un des objectifs prévoit *une commune attrayante et qui garantit un cadre de vie agréable à chacun*. Les actions de préservation et de développement mis au point dans le cadre du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) s'intègrent et se conjuguent avec celles élaborées dans le cadre du PST et offrent de ce fait une plus grande chance de réussite.